

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-CINQUIÈME (525<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 20 FÉVRIER 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

### RÉSOLUTION CAD-13203

Renouvellement de l'accréditation du Laboratoire de recherche et d'intervention sur les incidents critiques en milieu de travail (ICMT)

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.59 de la convention collective conclue le 29 mai 2020 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche et à la création;
- ATTENDU** la Politique d'organisation et de financement de la recherche;
- ATTENDU** la résolution CAD-9780 du Conseil d'administration relative à l'accréditation du Laboratoire de recherche et d'intervention « Incidents critiques en milieu de travail » (ICMT);
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences économiques et administratives relative au renouvellement de l'accréditation du Laboratoire de recherche et d'intervention sur les incidents critiques en milieu de travail (ICMT);
- ATTENDU** la résolution CERC-8861 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de l'accréditation du Laboratoire de recherche et d'intervention sur les incidents critiques en milieu de travail (ICMT);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats;

Sur proposition de Mohamed Bouazara, appuyée par Patrick Giroux, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **DE** renouveler l'accréditation du Laboratoire de recherche et d'intervention sur les incidents critiques en milieu de travail (ICMT) pour une période de trois (3) ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 jusqu'au 31 mai 2027, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- 2- **DE** nommer la professeure Jacinthe Douesnard à titre de responsable du Laboratoire de recherche et d'intervention sur les incidents critiques en milieu de travail (ICMT) pour un mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2024 jusqu'au 31 mai 2027.

La secrétaire générale,

**Nathalie Gagnon**  
Signé avec ConsignO Cloud (2/2/02/2024)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Nathalie Gagnon

Saguenay, le 21 février 2024